

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2026/045

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Séance du 21/04/2026

Canton de Besançon 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Nota – le Maire certifie que la convocation a été faite le 10/04/2026 et que le nombre des membres en exercice est de dix-neuf.

Présents : 15

Mmes DELESSARD, GILLET, SIMON BOUVRET, TANNIERES, DUBOIS, ICHOU, HAMDAN, LECLERC ;
MM. BOURGEOIS, LORY, MOUTON, BAULIEU, DUMORTIER, JOLY, COUDRY ;

Procurations de vote : 2

Monsieur François PONS donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LORY ; Monsieur Damien LAPOUGE donne pouvoir à Monsieur Patrice MOUTON

Absents excusés : 2

Marine PRALON, Thomas HOUSSIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

BUDGET BOIS – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025

Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 8 avril 2026 : Favorable

Le Conseil Municipal,

Après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **171 635,39 €**

Considérant que la section d'investissement fait apparaître :

- un besoin de financement de

0 €

(D001 au BP 2026)

Publié le 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 025-212502587-20260421-2026052-DE

Berser
LeVault

- un excédent de financement de **18 986,29 €** **(R001 au BP 2026)**

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

- en dépenses de **4 046,00 €**
- en recettes de **0,00 €**

Décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- report à nouveau en section d'investissement **(R001 du BP 2026)** pour : **18 986,29 €**
- report à nouveau en section de fonctionnement **(R002 du BP 2026)** pour **171 635,39 €**

Fait et délibéré, le 21 avril 2026

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

